

**DISCOURS DU PRESIDENT DU CONSEIL NATIONAL DE SUIVI DE  
L'ACCORD ET DU PROCESSUS ELECTORAL (CNSA) A L'OCCASION  
DE L'OUVERTURE DE LA TRIPARTITE  
CNSA-GOUVERNEMENT-CENI**

**Excellence Monsieur le Premier Ministre,**

**Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement,**

**Mesdames et Messieurs les Membres du Bureau et de l'Assemblée  
Plénière du Conseil National de Suivi de l'Accord et du Processus  
Electoral (CNSA) ;**

**Monsieur le Président de la Commission Electorale Nationale  
Indépendante (CENI),**

**Mesdames et Messieurs les Membres du Bureau de la Commission et de  
l'Assemblée Plénière de la CENI,**

**Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et Chef des Missions  
Diplomatiques,**

**Mesdames et Messieurs à vos titres et qualités respectifs,**

Je tiens à m'acquitter de l'agréable devoir de vous saluer et de vous traduire la  
profonde gratitude des membres du CNSA et la mienne propre pour avoir  
positivement répondu à l'invitation de participer à cette Tripartite CNSA-  
GOUVERNEMENT-CENI.

En hommage à son combat politique pour l'avènement de la Démocratie et en  
reconnaissance de son apport à la conclusion de l'Accord Politique Global et  
Inclusif du 31 décembre 2016, je voudrai, avant tout propos, vous demander  
d'observer une minute de silence en mémoire de Feu Etienne TSHISEKEDI WA  
MULUMBA.

Il vous souviendra qu'aux termes de l'Accord précité, plus précisément en son  
Préambule in fine, les acteurs politiques de notre pays ont pris leurs  
responsabilités devant Dieu, la Nation congolaise, l'Afrique et le Monde de

n'être guidés que par le consensus comme mode de prise de décision avant, pendant et après la tenue des élections pour l'honneur de notre Peuple.

En effet, dans le souci d'organiser des élections libres, démocratiques, transparentes et apaisées, gage de paix en République Démocratique du Congo, les signataires de l'Accord se sont engagés à respecter la Constitution de la République, à former le Gouvernement d'union nationale et à mettre en place un mécanisme de suivi de sa mise en œuvre appelé « *Conseil National de Suivi de l'Accord et du Processus Électoral* » conformément aux Chapitres II.1, III.3.1 et VI.2.1.

A cette nouvelle institution, les parties prenantes se sont précisément accordées de confier la noble et difficile mission de 'veiller au respect de l'Accord politique par tous les animateurs des Institutions et d'assurer le suivi ainsi que l'évaluation de sa mise en œuvre en vue de garantir la Paix, la Concorde et l'Unité Nationale avant, pendant et Après les Elections (Voir Chapitre VI, point VI.2.3)

Conformément à la volonté des parties signataires de l'Accord du 31 décembre 2016, il revient surtout au CNSA de « réaliser des évaluations régulières du processus électoral, au moins une fois tous les deux mois, avec la CENI et le Gouvernement » (Accord Politique, Chapitre IV, point IV.4), de « se concerter avec ces derniers afin d'harmoniser les vues quant à la réussite du processus électoral » (Accord Politique, Chapitre VI point VI.2.3).

C'est donc dans le cadre de cette délicate mission du CNSA que s'inscrivent les présentes assises dont l'urgence et la nécessité ne sont plus à souligner ni à rappeler au regard de la forte demande tant nationale qu'internationale pour l'organisation des élections libres, transparentes et apaisées dans notre pays.

Ainsi, depuis la dernière Tripartie du début de l'année 2018 et au-delà de l'immense et appréciable travail abattu par les institutions de la République, le CNSA révèle les préoccupations suivantes, que les participants aux présentes assises sont appelés à examiner et à en proposer des solutions à notre peuple :

1. L'absence d'un consensus politique, autour de la machine à voter contraire à l'esprit de l'avant dernière ligne du Préambule de l'Accord ;
2. L'existence de 16% d'enrôlés sans empreintes digitales, telle que notée par l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) dans ses conclusions sur l'audit du fichier électoral ;
3. Le défaut de prise en compte des corrections des omissions et erreurs contenues dans la liste des partis et regroupements politiques publiée au Journal Officiel le 30 avril 2018 conformément au Chapitre V.4 de l'Accord ;
4. La non-libération de certains prisonniers politiques, d'opinions et amnistiés, contraire aux prescrits du Chapitre V.1 de l'Accord du 31 Décembre 2016 et au Chapitre V paragraphe 8 qui exige au Gouvernement de la République issu de l'Accord de poursuivre sans délai les mesures de décrispation politique et d'entreprendre concomitamment les démarches auprès des Etats et Organisations Internationales concernés en vue d'obtenir la levée des sanctions prises en l'encontre des certains compatriotes ;
5. Le règlement non satisfaisant de la question des cautions payées depuis 2015 pour les élections législatives provinciales ;
6. Le dédommagement des personnes victimes de l'intolérance des événements du mois d'octobre 2016 à savoir les familles des victimes et des membres des partis politiques.

A ces différentes préoccupations, je voudrai ajouter la question du rapatriement sur le sol de ses ancêtres; de la dépouille de feu Etienne TSHISKEDI WA MULUMBA, ce digne fils du pays qui mérite des obsèques nationales à la hauteur de son œuvre politique en faveur de la Démocratie dans notre pays.

C'est ici l'occasion d'exhorter le Gouvernement de la République à matérialiser le plus rapidement possible ce vœu maintes fois émis par le Président de la République, Chef de l'Etat.

J'en appelle donc à la haute responsabilité des uns et des autres afin de préserver la paix, la concorde nationale et la recherche du consensus dont le pays a tant besoin en ce moment crucial de notre histoire.

De la sorte, les informations nécessaires que nous aurons recueillies ici nous permettront de communiquer à l'opinion tant nationale qu'internationale la vérité sur l'état d'avancement de la mise en œuvre de l'Accord et du processus électoral, Conformément au point VI.2.3 de son Chapitre VI.

Excellence Monsieur le Premier Ministre,

Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement,

Mesdames et Messieurs les Membres du Bureau et de l'Assemblée Plénière du Conseil National de Suivi de l'Accord et du Processus Electoral (CNSA) ;

Monsieur le Président de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI),

Mesdames et Messieurs les Membres du Bureau de la Commission et de l'Assemblée Plénière de la CENI,

Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et Chef des Missions Diplomatiques,

Mesdames et Messieurs à vos titres et qualités respectifs,

Je déclare ouverts les travaux de la Tripartite CNSA-Gouvernement-CENI à Kinshasa, la Capitale de la RDC.

Que vive la République Démocratique du Congo !

Que vive la Démocratie !

Que vive le peuple congolais !

Je vous remercie.

**Joseph OLENGHANKOY MUKUNDJI**  
Président du CNSA.